

## DATES DES SEJOURS FAMILLES DECEMBRE 2022

- **SEMAINE 1 (1H1) : du samedi 17 décembre 2022 au samedi 24 décembre 2022**
- **SEMAINE 2 (2H2) : du samedi 24 décembre 2022 au samedi 31 décembre 2022**

Muni de son bulletin de réservation (téléchargeable sur le site internet du Hameau des Champs ou sur le site internet du CIE THALES), le salarié **doit** contacter, par mail ou par téléphone, le gestionnaire du centre de vacances « LE HAMEAU DES CHAMPS » pour réserver son séjour.

Les chambres seront attribuées en fonction du nombre prévisionnel de personnes devant être hébergées. Le centre confirmera l'inscription par la remise **d'un numéro de dossier** (un dossier par chambre).

Les prix comprennent l'hébergement, l'ensemble des repas du jour d'arrivée (entre 14h00 et 18h00) au jour du départ (10h00 et panier repas pour le midi) ainsi que les équipements mis à disposition.

Le linge de toilette est fourni et le ménage (une fois dans la semaine) est assuré par nos soins.

Les prix ne comprennent pas la taxe locale de séjour (due uniquement pour les adultes)(1,00€/nuit/adulte).

**Pour confirmer la réservation :** le salarié devra faire parvenir **dans les 8 jours** au centre de vacances « LE HAMEAU DES CHAMPS » son **dossier complet**.

### Le dossier comprendra :

Le bulletin de réservation avec cachet du CE + Chèque (à l'ordre du CIE THALES) ou justificatif de virement bancaire (IBAN : FR76 1027 80 63 4600 0211 6380 176) d'un montant de 30% du montant total.

**Le solde** sera à régler par chèque, chèque vacances, espèce ou CB à l'arrivée **lors de la remise des clefs**.

**Cette procédure permet au C.S.E, s'il le souhaite, de subventionner le séjour.**

Dans le cas où le Comité d'Entreprise du salarié ne participe pas à cette opération, il est possible d'obtenir un dossier d'information directement sur le site internet du CIE THALES : [www.cie-thales.net](http://www.cie-thales.net)

**Rubrique « Les séjours familles Arêches » ou en contactant directement « LE HAMEAU DES CHAMPS »**

**« Le Hameau des Champs » - 280, route de Coutalon – 73270 ARECHES BEAUFORT**

**M. Vincent GABORIT Tél. : 04.79.10.39.60**

**E-mail : [contact@hameaudeschamps.fr](mailto:contact@hameaudeschamps.fr)**

190, rue d'Estienne d'Orves – CS 70 009 - 92707 COLOMBES CEDEX  
TEL. 01-56-47-10-60 – FAX : 01-56-47-10-76 – Site internet : [www.cie-th.com](http://www.cie-th.com)

## CONDITION D'ANNULATIONS

**A noter : Le CIE ne propose pas d'assurance annulation aux salariés.**

**EN CAS DE DESISTEMENT OU D'ANNULATION DU FAIT DU SALARIE, LES SOMMES RETENUES SERONT LES SUIVANTES :**

DESISTEMENT D'UNE OU PLUSIEURS PERSONNES	
Plus de 30 jours avant le début du séjour	40 € forfaitaires de frais de dossier
Moins de 30 jours avant le début du séjour	15 % de la valeur du séjour de(s) personnes désistée

  

ANNULATION DU DOSSIER AVANT LE DEBUT DU SEJOUR	
Plus de 30 jours	40 € forfaitaires de frais de dossier
Entre 30 jours et 10 jours	Montant total de l'acompte
Entre 9 jours et 1 jour	70 % de la valeur du séjour
Non présentation à la date du séjour	100 % de la valeur du séjour